

Madame, Monsieur,

A l'occasion du sommet « Partenariat pour un gouvernement ouvert » qui s'est tenu du 6 au 9 décembre dernier à Paris, Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, a lancé le portail d'information et d'action www.transparence.logement.gouv.fr

Ce portail rassemble de nombreuses catégories de données, fournissant à la fois au citoyen une information transparente et accessible et des outils pour agir dans une grande variété de domaines : logement social, solidarité, habitat durable, urbanisme, accès au logement abordable... Il s'inscrit dans l'action menée par le Gouvernement en matière de transparence dans le domaine du logement et de l'habitat durable et d'ouverture des données.

Ce portail vise à :

- Améliorer la transparence en rassemblant dans une interface unique des données souvent dispersées ;
- Renforcer la connaissance et l'appropriation des données afin de permettre à chacun d'être un acteur à part entière du logement (cibler sa demande de logement social, vérifier l'évolution de son loyer...);
- Faciliter l'accès aux services publics et les démarches de chacun pour son logement (faire sa demande de logement social, de caution locative...).

Ce portail pourra s'enrichir dans les semaines à venir des propositions citoyennes et des acteurs du logement qui ont jusqu'au 7 janvier 2017 pour déposer leurs idées ou suggestions d'amélioration des données ou services mis en ligne.

L'équipe de l'ADIL reste à votre disposition pour toute information complémentaire (Service SVP / Questions-réponses : 04 96 11 12 09).

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Thierry MOALLIC
Directeur
ADIL des Bouches-du-Rhône